

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 357f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Commissaire aux droits de l'homme, Thomas Hammarberg, en visite officielle en France

Strasbourg, 19.05.2008 – Thomas Hammarberg, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, effectuera une visite de haut niveau en France à partir du mardi 20 mai, pour évaluer des nombreux sujets concernant le respect des droits de l'homme, tels que les conditions dans les prisons, la rétention de sûreté, la justice des mineurs et les droits des migrants.

Pendant la visite, le Commissaire rencontrera la Ministre de la Justice Rachida Dati, le Ministre de l'Immigration Brice Hortefeux et la Secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme Rama Yade. Le programme de M. Hammarberg comprend également des réunions avec la Commission nationale consultative des droits de l'homme, le Médiateur de la République, le Médiateur des enfants ainsi que des représentants de la société civile.

Le Commissaire se rendra à Paris, Lyon et Strasbourg pour y visiter deux prisons, un centre de détention pour migrants et un camp de Roms. Il discutera également de la proposition d'instituer le Défenseur des droits fondamentaux ainsi que le système général de protection des droits de l'homme en France et la nécessité de renforcer les mécanismes de contrôle indépendant des activités de la police.

M. Hammarberg fera aussi suite à sa visite du mois de janvier 2008 au centre de détention de migrants à Roissy afin d'évaluer les mesures prises pour garantir le respect effectif des droits des demandeurs d'asile et des migrants irréguliers.

La visite s'inscrit dans le cadre du mandat du Commissaire, qui est d'évaluer le respect des engagements pris par les Etats membres du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'homme.

Contact média:

Stefano Montanari, +33 (0) 6 61 14 70 37; stefano.montanari@coe.int

* * *

Le Commissaire aux Droits de l'Homme est une institution indépendante et non judiciaire, dont la mission est de promouvoir la prise de conscience et le respect des droits de l'homme dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe. Élu par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le Commissaire actuel, Thomas Hammarberg, a pris ses fonctions le 1er avril 2006.

Pour plus d'informations concernant les activités du Commissaire, veuillez consulter le site Internet www.commissioner.coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.